

COMMUNIQUÉ de Jean-Paul TROVERO, maire de Fontaine

Église Saint-François d'Assise à Fontaine : un patrimoine à préserver

Le diocèse de Grenoble a décidé de céder l'église Saint François d'Assises située à Fontaine à un promoteur pour la réalisation de logements. Cette décision s'inscrit dans un plan général de diminution du patrimoine diocésain qu'il n'appartient pas à la Ville de Fontaine de commenter.

Pour autant, le devenir de ce bâtiment historique et patrimonial est une question d'intérêt général. L'édifice qui abrite l'église est une ancienne tannerie de Fontaine et chacun s'accorde à saluer l'intérêt architectural de ce lieu. Pour ces raisons, la commune va agir pour que ce patrimoine ne disparaisse pas.

L'Établissement public foncier local du Dauphiné (EPFL) a donc été saisi pour engager une négociation afin d'acquérir le bien, ce qui permettra de stopper la vente à un promoteur et le projet de logements sur ce site, et démarrer une réflexion avec le secteur associatif culturel sur le devenir du bâtiment. Plusieurs pistes de travail animeront cette réflexion : musée de la tannerie, lieu de pratiques associatives, culturelles, etc.

L'objectif est bien de préserver un patrimoine architectural et historique précieux, et de lui donner une nouvelle vie, utile à toutes et tous, en concertation avec la population.

Jean Paul Trovero, Maire de Fontaine

Pour plus d'informations : **04 76 28 75 29**